

CHANGEMENT DES DATES DE VERSEMENT POUR LA CARTE PASS



Les détenteurs de la carte C-zam bénéficient de la remise sur achats sur leur compte fidélité. Les dates de versement évoluent pour s'adapter à cet avantage.

Les modifications s'appliquent à partir de février 2018 pour la carte Pass et la carte C-zam.

**Versement sur le Compte Epargne
Rémunéré :
Entre le 18 et le 21 de chaque mois
(au lieu du 15, auparavant)**

**Versement sur le Compte Fidélité :
Un seul versement
Entre le 12 et le 14 de chaque mois**

Comment rattacher ma carte C-zam à mon compte Fidélité Carrefour ?

INFO

Allez dans rubrique "Fidélité Carrefour", cliquez sur le bouton "J'en profite" et "Je la rattache" et suivez la procédure...

Attention : le solde de votre compte Fidélité sera visible le lendemain du rattachement.